

Santé•Ensemble



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 22 décembre 2022 | #25

EDITO

► Avant de souhaiter à chacune et chacun de nos lecteurs de belles fêtes de fin d'année, terminons 2022 avec de nouveau un souhait de produire une information régionale accessible et précise, pour mieux appuyer les messages et les actions de prévention, par tous les professionnels, éducatifs, sociaux, sanitaires, qui souhaitent améliorer le niveau et la compréhension des publics concernant leur santé.

Vous y lirez que les courbes de passages aux urgences pour cause de bronchiolite n'ont jamais été aussi élevées, alors que l'hiver commence à peine. Que la mobilisation des acteurs du social et de l'hébergement se déploie comme chaque année, avec un effort supplémentaire pour trouver de nouveaux lieux de mise à l'abri. Enfin, que les risques au domicile liés aux vagues de froid font beaucoup de dégâts, qu'il est possible de limiter par la diffusion de pratiques quotidiennes adaptées à tous.

Rendez-vous pris désormais en 2023 pour poursuivre cet engagement conjoint avec toujours le même enthousiasme.■

Lise Janneau

Directrice adjointe de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

● A la veille des fêtes de fin d'année, priorité aux plus démunis et vigilance sur les risques liés aux vagues de froid ●

Le plan Grand Froid :

► Le 12 décembre, la Préfecture d'Île-de-France a **déclenché le Plan Grand Froid**.

Ce plan Grand Froid permet d'**héberger davantage de personnes sans domicile** en rendant accessible des places d'accueil d'urgence, dans les gymnases par exemple.

Un **dispositif de veille hivernale** est mis en place chaque année, et activé lorsque les températures minimales **descendent très bas** et permettant de **lutter contre les impacts sanitaires et sociaux** des vagues de froid.

Le **nombre d'écoutants du 115 est augmenté**, des **dispositifs préventifs sont renforcés** et des hébergements sont alloués pour des mises à l'abri, avec également un renforcement de toutes les **équipes de maraudes**, pédestres, véhiculées, nocturnes (*associations caritatives, équipe mobiles de santé et précarité, services municipaux....*) qui **vont à la rencontre des personnes vulnérables**.

Ce plan est le résultat d'un **engagement conjoint entre l'Etat, les collectivités et les associations**, avec cette année, une urgence telle que le ministre du logement a lancé un appel aux chefs d'entreprise pour mettre à disposition leurs locaux inutilisés lorsqu'ils en ont.

En effet, ce plan intervient dans un contexte de **saturation des dispositifs d'urgence** notamment la plateforme du 115 et d'une **précarisation des ménages** suite à l'inflation liée à la crise énergétique. Ce travail, de concert entre **différents acteurs**, doit se poursuivre durant toute la période à risque de grand froid.

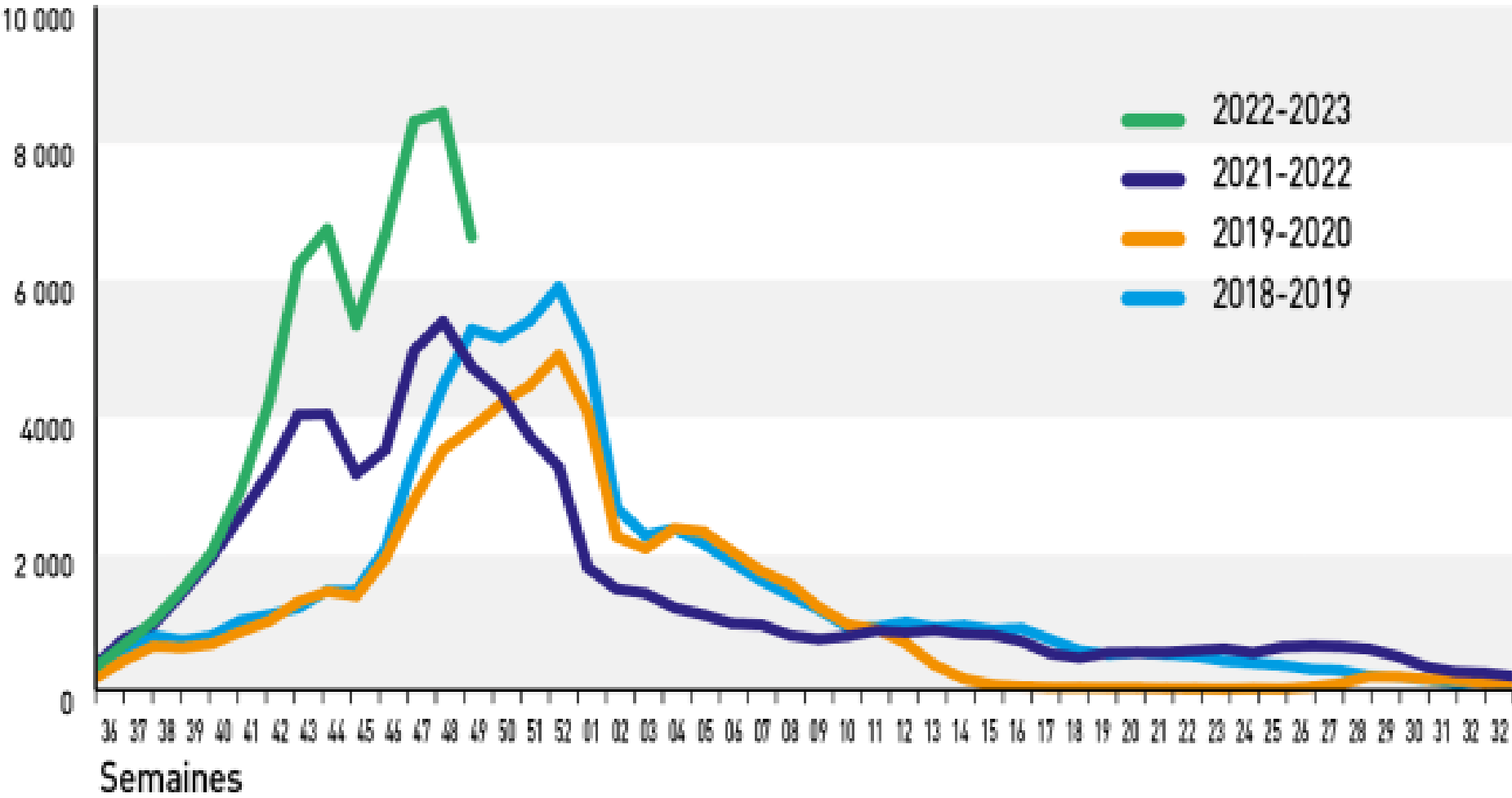


Le communiqué de presse de la Préfecture d'Île-de-France : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Actualites/Plan-Grand-Froid-declenche-a-Paris-l-Etat-renforce-ses-mesures-pour-les-personnes-a-la-rue>

Les virus de l’hiver :

► Les maladies hivernales **circulent plus nettement** cet hiver du fait de **leur faible transmission** ces deux dernières années, liée au **port du masque, confinement** et **gestes barrières**.

Nombre de passages aux urgences



** Passages aux urgences pour bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans, Santé Publique France*

Dans les transports, chez les professionnels de santé, dans certains milieux de travail, les **messages de recommandations des gestes barrières** sont toujours bien présents.

Cependant **beaucoup d’entre nous y ont renoncé**, et les **recrudescences de maladies à caractère viral** se manifestent partout, créant des **risques pour les personnes fragiles**, et une **saturation supplémentaire du système de santé**.

Pour y faire face, le **port du masque en situation collective**, le **lavage des mains** et surtout **l’aération de son logement** doivent être plus souvent observés, et donc rappelés à toute occasion, dans une logique de protection collective.

Retrouvez la newsletter de Santé Publique France qui répond à ces questions :
https://stats.info.santepubliquefrance.fr/m/irGDoWFqMHOcsLJCLCyQskxzaaZ2f3bYB2vUH1uA2afTS8WBgt22kHLy2EEqVKSqH_2bL5xVPZB88_3d/i.htm

DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

LHSS de l’Essonne : « Il est important de faire connaître et de faire comprendre le rôle des LHSS »



Le dispositif LHSS (*Lits Halte Soins Santé*) accueille **toute personne majeure homme ou femme en situation de grande exclusion**, pouvant être accompagnée **quelle que soit sa situation administrative : sans domicile ou sans domicile stable ou adapté**, dont la pathologie ou l’état général, somatique et ou psychique **nécessite des soins de suite** mais ne justifie pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale mais dont **les soins de suite sont incompatibles avec une vie à la rue**.

► ► ► [Lire la suite de l'article sur le site](#)

Le monoxyde de carbone

► L'Île-de-France est une région **particulièrement touchée par les intoxications au monoxyde de carbone**. En 2021, **236 épisodes d'intoxication** ont été enregistrés, impliquant au total **638 personnes intoxiquées**.

Dans un contexte d'**augmentation importante du prix des énergies**, on appelle à la plus grande prudence et on rappelle les conseils et bonnes pratiques en la matière.

Le monoxyde de carbone est un **gaz toxique indétectable** par l'homme car **incolore, inodore et non irritant**.



Lorsqu'il est inhalé, le monoxyde de carbone se **fixe dans le sang en prenant la place de l'oxygène** et peut alors en moins d'une heure provoquer des **vertiges**, une **perte de connaissance**, un **coma**, et même **devenir mortel**.

Sa présence résulte d'une **mauvaise combustion** au sein d'un appareil fonctionnant au **gaz**, au **bois**, au **charbon**, à l'**essence**, au **fioul** ou encore à l'**éthanol**.

Un risque accru d'intoxication dans ce contexte d'augmentation du coût de l'énergie.

Plus que jamais, le contexte actuel d'augmentation du coût de l'énergie risque d'occasionner un plus **grand recours à des chauffages d'appoint ou alternatifs** entraînant une **exposition au monoxyde de carbone** au travers de **l'utilisation d'appareils non entretenus ou vétustes**, de l'utilisation de **poêle à pétrole** comme chauffage principal, le recours à un **groupe électrogène** ou de **braseros en espace clos**.

Ce qu'il faut retenir :

Les messages à faire passer :

- *Faire réviser ses équipements, appareils de chauffage idéalement tous les ans.*
- ***Aérer son logement** au moins 10 minutes par jour, pour améliorer la qualité de l'air intérieur*
- ***NE PAS UTILISER**, ni barbecue ni brasero ni charbon... pour se chauffer en intérieur*
-

En cas d'urgence, appelez les secours et attendez leur accord avant de rentrer chez vous.

Pour plus d'informations, les CAPTV sont joignables 24h/24 et 7J/7 par téléphone ou par mail

<https://centres-antipoison.net/>

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- Retrouvez [le document sur le 115 fait pas la FNARS \(Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale\) !](#)
- La mobilisation du [Samusocial de Paris sur le plan Grand Froid !](#)
- Retrouvez tous [les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)